

Relevé de Décisions et d'Information

La Source Association d'Éducation Nouvelle

Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2014

Compte-rendu définitif approuvé lors du CA du 27 mai

Bilan du conseil pédagogique

Après 2 ans et 6 mois de réflexion sur le thème *Enjeux et sens de l'évaluation chiffrée à La Source* le conseil pédagogique propose le bilan suivant :

Au niveau I C'est officiel, il n'y a plus de notes. Il y a une première refonte du livret pour le 3^{ème} cycle (CM1, CM2). Les parents seront sollicités pour amener des idées pour une deuxième mouture du livret pour l'année prochaine. Les enseignants ont mis en place des grilles de compétence pour les évaluations. Ils aimeraient réfléchir dans un second temps à la place donnée à l'évaluation dans le temps de classe: le rapport Apprentissage/évaluation. L'objectif étant d'évaluer sur des compétences plus globales.

Au niveau II Après les différents questionnaires proposés aux parents et aux élèves, les résultats ont pu montrer que la majorité des parents et des élèves adhèrent au projet d'une réflexion « sans note chiffrée » comme on a pu le vérifier lors de la Rencontre d'Échanges et d'informations (REI) du niveau 2 en 2012.

Actuellement au niveau II, en SVT (6^{ème}, 5^{ème}), en Sciences Physiques (5^{ème}), en latin (5^{ème}, 4^{ème}, et 3^{ème} au niveau 3) et une classe d'Espagnol en 4^{ème} sont évalués par des grilles de compétences avec ou sans couleurs. Malgré l'énorme investissement de temps et de travail, les professeurs sont extrêmement satisfaits des résultats et ne souhaiteraient pas revenir en arrière. Cela leur a permis de bien distinguer chez l'apprenant les connaissances du raisonnement.

Le souhait de la direction et des enseignants pratiquant ce type d'évaluation serait d'étendre cette méthode à l'ensemble des matières du niveau II. Toutefois si tous les enseignants sont convaincus, cela nécessitera un travail d'équipe de longue haleine. Si ce projet réunit l'adhésion totale, il fera l'objet de plusieurs réunions de travail.

Au niveau III L'objectif n'est pas de supprimer les notes au niveau III. Mais il a été proposé en REI de février 2013 de supprimer la note chiffrée à l'oral de stage de seconde (Acquis, Non acquis). Cette proposition pourrait s'appliquer à l'évaluation du rapport de stage de 3^{ème}.

L'année prochaine (2014/2015), l'évaluation sera faite sous forme de grilles à critères (qui en cas de besoin peuvent être converties en note si cela est requis pour un changement d'établissement), dans les modules d'exploration (Cinéma Audiovisuel, Méthodes et Pratiques Scientifiques, Sciences Économiques et Sociales) mais pas en Italien (matière pouvant devenir une LV3 en 1^{ère} et terminale).

Cette année a été mise en place une fiche de suivi remplaçant le premier relevé de notes (Oct.-Nov.) qui ne semblait pas satisfaisant. Ce document a pour objectif de communiquer différemment avec les parents et les élèves, de permettre à chacun de mieux situer l'investissement, les acquisitions et le comportement accompagnés des commentaires des enseignants. Afin de mieux apprécier le ressenti des parents du niveau III, un questionnaire leur a été proposé. Le retour bien que fourni qualitativement ne le fut pas quantitativement,

permettra à l'école de se servir de ces réponses pour améliorer cette fiche de suivi.

Lors de l'AG de l'AEN du 8 avril 2014, Tatiana Consiglio fera une synthèse de ce travail de réflexion.

Pour le prochain conseil pédagogique, les parents présents au conseil pédagogique vont demander à l'A.P.E. de réfléchir et de proposer des sujets qui seront rapportés lors de la prochaine réunion de juin 2014. L'équipe pédagogique soumettra également des sujets.

Comment échanger entre parents et enseignants sur la pédagogie de la Source

Cette question a fait l'objet d'un débat sur la question des attentes des parents et sur la manière d'y répondre. Les points suivants ont été soulignés :

- Pour ce qui est de l'information, il existe déjà de nombreux dispositifs qui permettent de se tenir au courant de ce qui se fait à la source en matière de pédagogie :

- + réunions d'échanges et d'information (REI), mais elles ne s'adressent qu'aux délégués ;
- + mercredis de la Source : si jusqu'à présent on y a fait venir des intervenants extérieurs, on pourrait demander à des enseignants de l'école d'y participer en leur donnant le même rôle (y compris en matière de rétributions) ;
- + site de l'école (et de l'AFAS) ;
- + *Source d'infos* ;
- + livre de La Source : *l'École de la confiance*.

Il est noté qu'il faudrait pouvoir mettre à jour en continu des dossiers spécifiques qui pourraient être mis sur le site.

- La pédagogie fait partie des compétences professionnelles de l'enseignant : s'il est vrai que ce qui fait partie du champ de compétences de chacun des acteurs sociaux fait aujourd'hui l'objet de questions de la part des utilisateurs (l'exemple de la médecine est mis en avant), c'est la responsabilité propre de l'enseignant qui est ici en cause.

- Les attentes des parents sont diverses : certains parce qu'ils sont nouveaux à la Source ont simplement besoin d'être guidés dans l'accès aux ressources existantes. D'autres, au moment du passage du niveau 1 au collège, ont du mal à abandonner l'attitude de proximité entre le parent et l'enseignant du primaire et il faut les aider à « grandir avec leur enfant ». D'autres enfin, plus informés souhaitent vraiment une discussion pour pouvoir y confronter leurs idées.

C'est à cette catégorie, dont la demande est légitime, que s'adressaient particulièrement les ateliers qui avaient été organisés lors du colloque des soixante ans (et qui seront remis en place pour les soixante-dix ans). Cependant, d'une manière plus régulière, l'APE pourrait peut-être organiser des ateliers dans ce sens dont il serait rendu compte dans la lettre d'information des parents d'élèves.